



Sous l'égide du Comité National Olympique et Sportif Français, le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) regroupe 16 fédérations sportives (dont la Fédération Française de Natation) dans le but de promouvoir et de développer l'ensemble des

activités de la « Natation ». Le CIAA propose, dans le cadre de l'École de Natation Française rénovée, une organisation cohérente des pratiques au service d'une meilleure construction du nageur.

L'ENF, un concept autour de 3 étapes chronologiques incontournables :

Sauv'nage, une 1ère étape pour acquérir des compétences minimales permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau.

Pass'sports de l'eau, une 2ème étape pour découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur.

Pass'compétition, une 3ème étape pour s'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix.

Le **Sauv'nage** est donc le premier test de l'ENF, il est d'abord préparé puis passé en conditions d'examen par tous les enfants nageant en école de natation (obligatoire pour ceux nés à partir de 2004). Il devient nécessaire pour prétendre aux autres diplômes ENF.

L'organisation du Sauv'nage est confiée à une structure agréée par sa Fédération : l'Union Sportive Liffréenne Natation respecte le cahier des charges et a reçu son agrément du Comité Régional de Bretagne de la Fédération Française de Natation. Les tests du Sauv'nage ayant une valeur légale reconnue par l'État, ils sont obligatoirement placés sous la responsabilité d'une personne titulaire du diplôme évaluateur ENF 1, ayant suivi la formation de l'École de Natation Française : L'Union Sportive Liffréenne Natation compte 3 évaluateurs ENF1-3, par ailleurs Educateurs Sportifs des Activités de la Natation, et 1 assistant-évaluateur ENF1-3 ayant suivi la formation de l'École de Natation Française.

Le passage de test du Sauv'nage est encadré par les modalités d'organisation, grilles d'évaluation et procédures administratives du cahier des charges : en relation avec le Comité Départemental et le Comité Régional de Natation, l'Union Sportive Liffréenne Natation programme ou est informée des dates de tests à venir. Un registre des tests est tenu à jour.

N.B. : Le test du Sauv'nage présente également une version adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Le Sauv'nage : Garantir la sécurité des pratiquants

Une première étape qui permet d'acquérir des compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est le « savoir nager sécuritaire » pour tous.

Pour valider cette étape, les enfants doivent acquérir un ensemble de compétences leur permettant de se sortir de la plupart des situations qu'ils peuvent rencontrer au cours de leurs activités aquatiques.

C'est la réussite au test du sauv'nage, reprenant l'ensemble de ces compétences, qui valide cette étape et permet de passer à la suivante.

Le Sauv'Nage est un parcours de 50m agrémenté de déplacements sous-marin évalué par un évaluateur diplômé, à effectuer **sans prise d'appui solide » ni prise d'appui au mur ou sur la ligne d'eau SANS LUNETTES**. Il valide un savoir nager « sécuritaire » (valeur légale) qui se déroule donc dans des conditions d'exams.

Les enfants qui réussissent le test du Sauv'nage se verront remettre une carte et un livret spécifiques justifiant leur réussite.

Le test du Sauv'nage est représenté par le schéma suivant, l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans la continuité :

